

# Sommaire

# Edito

## Actualité

- 3 ■ Vœux
- 3 ■ C'est parti pour les subventions
- 3 ■ Un nouveau Règlement Type de Gestion
- 4 ■ Suppression de produits phytosanitaires
- 4 ■ BOU'd'BOA : La bourse des bois artisanaux
- 4 ■ [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com) : Votre site



## Gestion

- 5 ■ Natura 2000 et la Directive oiseaux : La forêt est concernée
- 6 ■ Glandée ? Régénérez !
- 7 ■ Le massif du Cosson sous la dent des cervidés



## Filière

- 8 ■ Un plus aux bois PEFC ?
- 9 ■ Se regrouper pour déchiqueter



## Pratique

- 10 ■ Bilan de 2 ans de CVO
- 11 ■ Programme FOGFOR 2008



## Centre

- 12 ■ Annick LAVAYSSIERE nous a quittés
- 12 ■ Prochaines réunions



## Ile-de-France

- 13 ■ Rappel : Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole : un guide pour le sylviculteur
- 13 ■ Prochaines réunions



## Courrier des lecteurs

- 14 ■ Eclaircie de taillis et réduction d'impôts
- 14 ■ «Les cours des bois s'envolent...» ici mais ailleurs ?
- 15 ■ Dépérissement de chêne pédonculé



## Une mode... durable !

Tout le monde parle du “développement durable”. Les consommateurs veulent des produits plus respectueux de la nature, le Grenelle de l'environnement dirigera les élus vers une politique préservant durablement notre environnement, les médias nous informent largement des catastrophes naturelles, du probable changement climatique et de comportements responsables. Bref, la société prend conscience des enjeux environnementaux, il faut désormais joindre les actes à la parole !

Les propriétaires forestiers et les gestionnaires n'ont pas attendu le Grenelle pour développer la gestion forestière durable. Pourtant le **grand public** l'ignore et demande des garanties quant à la provenance des bois ! PEFC y répond en certifiant au consommateur que le bois portant cette marque provient d'une forêt gérée durablement et contribue ainsi à la préservation de l'environnement.

PEFC instaure ainsi une confiance qui repose sur sa crédibilité, donc son réalisme. Pour être proche du terrain PEFC-France a choisi une organisation régionale lors de sa création car chaque entité locale est plus à même de définir ses priorités. Mais PEFC a encore besoin de se développer, s'imposer (voir page 8)... sinon le bois français ne trouvera plus preneur.

“L'union fait la force”. Alors les régions Centre et Ile-de-France ont rejoint leurs voisines pour créer PEFC-Ouest. A la fois ancrée dans la continuité car chaque région reste souveraine sur sa politique et les engagements du propriétaire, et tournée vers l'avenir, PEFC-Ouest doit offrir rapidement à la filière les volumes PEFC qu'elle réclame. **Question de durabilité pour notre filière... et non de mode.**

*François HUREL  
Président de PEFC OUEST  
Propriétaire forestier dans l'Orne*